

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

Le mercredi 13 septembre 2023 à 9h30
Salle du conseil, Hôtel de ville
155, rue Notre-Dame Est

Webdiffusée sur la [page web dédiée au dossier](#) et sur la chaîne [YouTube](#) de la Ville de Montréal.

Présences :

- M. Jocelyn Pauzé, président**
Conseiller de la Ville, Rosemont–La Petite-Patrie
- M. Dimitrios Jim Beis, vice-président**
Maire d'arrondissement, Pierrefonds-Roxboro
- Mme Marie-Claude Baril, membre**
Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Mme Virginie Journeau, membre**
Conseillère de la Ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- M. Enrique Machado, membre**
Conseiller d'arrondissement, Verdun
- Mme Mindy Pollak, membre**
Conseillère d'arrondissement, Outremont
- Mme Marie Potvin, membre**
Conseillère d'arrondissement, Outremont
- Mme Anne-Marie Sigouin, membre**
Conseillère d'arrondissement, Sud-Ouest
- Mme Maeva Vilain, membre**
Conseillère d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal

Absences :

Personnes invitées :

- Louis-Henri Bourque**, directeur - planification et mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité
- Mathieu Payette-Hamelin**, chef de division - patrimoine, Service de l'urbanisme et de la mobilité
- Jennifer Ouellet**, conseillère en aménagement, Service de l'urbanisme et de la mobilité
- Jeremi Watters**, chef de division - stratégies et développement du réseau des grands parcs, Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
- Patrice Allard**, cadre, Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Roxane Pilon**, conseillère en planification, Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Lucie Bédard**, directrice - aménagement urbain et services aux entreprises, arrondissement CDN–NDG

Sébastien Corbeil, directeur de la gestion des actifs immobiliers, Service de la gestion et de la planification des immeubles
Valérie Beaulieu, directrice du Service de la culture

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 9h34. Le président, M. Jocelyn Pauzé, souhaite ensuite la bienvenue à tous et à toutes puis il explique le but de l'assemblée publique ainsi que son déroulement. Il demande ensuite aux commissaires de se présenter dans un tour de table.

M. Jocelyn Pauzé cède ensuite la parole à Mme Ericka Alneus, conseillère de la ville dans Rosemont–La Petite-Patrie, responsable de la culture et du patrimoine au comité exécutif, pour un mot d'introduction.

Dans son introduction, Mme Ericka Alneus souligne que c'est un bilan qui était attendu dans la mesure où le patrimoine devient un sujet qui prend beaucoup plus d'ampleur et qu'on sait que le patrimoine est quelque chose de précieux car il incarne notre histoire, notre culture et notre identité. Il ne s'agit pas seulement de préserver le passé, au contraire il s'agit aussi de faire preuve d'agilité et de nous adapter aux besoins changeants de notre population actuelle tout en respectant notre héritage. Le plan d'action en patrimoine a été notre boussole dans cette démarche, il nous a permis de relier nos efforts en patrimoine avec ceux en aménagement urbain, en design, en culture, en transition écologique et en développement économique. Il nous a donné une direction nécessaire pour préserver notre identité urbaine montréalaise tout en la faisant évoluer. Elle souhaite prendre un moment pour remercier avec sincérité et solennité toutes les équipes de la Ville, les services, les partenaires publics et privés, les citoyens et citoyennes, les parties prenantes, ainsi que le ministère de la Culture et des Communications pour leur engagement indéfectible dans cette entreprise qu'est le patrimoine. On le sent, c'est un sujet qui prend de l'ampleur et les gens tiennent à ce que ce soit transversal et présent pour les années à venir. Nous avons réalisé des projets. Ensemble, nous avons réalisé des progrès qui sont significatifs, nous avons répondu à plusieurs enjeux du plan d'action autant dans la conservation des bâtiments vacants que dans l'innovation en matière de financement dans les actions en patrimoine. Cependant, nous sommes conscients que le chemin à parcourir n'est pas dénué de défi, les changements législatifs, les nouvelles obligations, les enjeux actuels et futurs demanderont des efforts constants. Cependant, nous sommes déterminés à faire face à ces défis avec résilience, rigueur et dévouement. Nous croyons en la valeur du patrimoine et en son rôle essentiel à la construction de l'avenir de Montréal. Aujourd'hui, c'est un moment pour faire le point mais aussi pour réaffirmer l'importance de travailler main dans la main avec les citoyens et citoyennes, les partenaires, les équipes de la Ville pour surmonter les obstacles et s'assurer d'offrir aux prochaines générations l'histoire de notre Ville que nous aimons tous et toutes. Elle termine en remerciant encore une fois toutes les personnes qui se sont impliquées. Il y a eu un travail important et fastidieux.

Le président remercie Mme Ericka Alneus pour son mot d'introduction et souhaite la bienvenue à l'équipe du Service de l'urbanisme et de la mobilité.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Maeva Vilain, appuyée par Mme Mindy Pollak, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 8 mars 2023

Le président invite maintenant les commissaires à procéder à l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée publique tenue par la Commission.

Sur une proposition de M. Dimitrios Jim Beis, appuyée par M. Enrique Machado, le procès-verbal de l'assemblée publique du 8 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

4. Présentation du bilan de la Plan d'action patrimoine 2017-2022

M. Jocelyn Pausé invite M. Louis-Henri Bourque à présenter le bilan du Plan d'action patrimoine 2017-2022 comme en font foi les [documents](#) et l'[enregistrement vidéo](#) disponibles sur le site des commissions permanentes.

M. Jocelyn Pausé remercie les représentant.es du Service de l'urbanisme et de la mobilité pour leur présentation.

- Pause -

5. Période de questions et commentaires du public

M. Jocelyn Pausé invite les personnes présentes dans la salle et qui se sont inscrites à prendre la parole selon l'ordre d'inscription.

Citoyenne ou citoyen	Questions / commentaires
<p>Taika Baillargeon Héritage Montréal</p>	<p>Remercie la Commission. / Souligne que la présentation du bilan était extensive et prouve que beaucoup de choses ont été entamés pour le bien-être du patrimoine. / Mentionne que c'est un recensement remarquable, mais que Héritage Montréal se questionne sur l'objectif du bilan notamment considérant que la Vérificatrice Générale de la Ville a mentionné que le plan ne serait pas reconduit. / Demande si c'est un bilan qui se veut être en préparation du Plan d'urbanisme et de mobilité. / Considère que dans tous les cas, le bilan aurait mérité d'inclure des objectifs clairs, des indicateurs de mesure, des résultats et des constats plus étoffés. C'est sûr que le bilan peut être perçu comme un exercice administratif et comptable où on fait juste une liste, mais pour la suite des choses il semble nécessaire d'aller un peu plus loin avec une évaluation plus complète pour déterminer les conditions gagnantes qu'il faudrait mettre en place dans l'avenir pour que Montréal puisse assumer ses responsabilités et ambitions en matière de patrimoine. / Estime que si le patrimoine est toujours fragile aujourd'hui, c'est vraiment pas parce qu'il manque d'idées, de connaissances ou de volonté, les équipes en patrimoine de la Ville font un travail remarquable, la difficulté est liée aux ressources professionnelles et financières, mais aussi au positionnement du patrimoine dans la structure organisationnelle de la Ville qui réduit la capacité d'assurer une coordination efficace des acteurs municipaux quant au patrimoine. / Souligne que dans ce contexte, Héritage Montréal croit que la Ville de Montréal a besoin d'une instance qui dispose de l'autorité et des ressources nécessaires pour agir en chef d'orchestre quant aux actions de l'appareil municipal en matière de patrimoine. Cela peut prendre différentes formes dont certaines sont proposés dans le commentaire écrit d'Héritage Montréal, mais c'est vraiment à réfléchir. / Estime qu'une piste de solution à explorer réside dans les partenariats qu'entretiennent la Ville et les arrondissements auprès des organismes qui œuvrent dans le milieu. / Mentionne que Héritage Montréal est nommé dans le bilan, mais qu'il fait plus d'action que ce qui est nommé dans le bilan. C'est un exemple, il y a plusieurs organismes comme ça aussi. / Souligne que les partenariats entre la Ville et les organismes doivent aller au-delà de l'intention et s'accompagner de financement adéquat comme on en trouve dans d'autres domaines d'intérêt comme l'environnement ou les grands enjeux sociaux. Si la Ville souhaite véritablement collaborer avec ses partenaires comme il est si bien dit dans le bilan, il faudra aller au-delà d'une simple reconnaissance pour les supporter pour renforcer l'action montréalaise en patrimoine. / Demande si le plan sera reconduit, quel est l'échéancier, qu'advient-il de la Politique du patrimoine et à quoi on peut s'attendre pour l'avenir.</p>

Samuel Vanzin

Comité
logement Ville-
Marie

Précise que le comité logement est membre du Quadrilatère de la Miséricorde qui est une OBNL qui regroupe plusieurs membres (la Maison du père, la Coopérative d'habitation familiale Testan, l'Utile, le musée de la Miséricorde et la table de concertation du Faubourg Saint-Laurent). Cet organisme a pour mission de mettre en valeur le site historique de l'ancien hôpital de la Miséricorde par l'élaboration, la promotion et la mise en œuvre de projets répondant aux besoins de la communauté en matière de santé, culture, éducation et enjeux sociaux notamment en termes de logements sociaux et communautaires. / Relève que dans les exemples de réalisation pour l'action 3.1, il est mentionné qu'une étude de faisabilité de reconversion du site de l'ancien hôpital de la Miséricorde a été produite. Le Quadrilatère de la Miséricorde propose un projet de reconversion du site, un projet qui a été pas mal repris par la Ville dans sa propre vision publiée à l'été 2021. Par contre, le Quadrilatère de la Miséricorde n'a jamais vu cette étude de faisabilité. / Demande si c'est possible d'obtenir une copie de cette étude car cela pourrait les aider à faire avancer certains éléments de leur projet. / Note que dans le plan d'action, à la page 43, il est mentionné dans le cadre de l'action 3 de « soutenir la requalification des ensembles identitaires », dont le patrimoine identitaire. Il est indiqué qu'un des moyens de mise en œuvre de cette action est la mise en place « d'un chantier qui regroupe des acteurs ciblés sur l'entretien, la conservation et la mise en valeur des bâtiments publics ». Dans les actions de ce chantier-là, on inscrit le fait de « développer des processus pour accompagner les instances gouvernementales et les autres partenaires dans l'élaboration des conditions de vente de leurs biens patrimoniaux, en insistant notamment sur la préservation des éléments patrimoniaux jugés significatifs ». / Précise que puisqu'ils suivent le projet de l'hôpital de la Miséricorde, ils étaient au courant qu'un comité aviseur avait été créé pour entourer la mise en vente de ce site-là par un courtier privé qui a été choisi par la Société Québécoise des Infrastructures et que la Ville siégeait sur le comité. / Demande si le Service pourrait décrire son expérience au sein du comité aviseur, s'il était vraiment capable de faire valoir les points de la vision de la Ville aux autres membres du comité et de les faire intégrer aux orientations ou si finalement le Service n'avait pas un grand pouvoir d'influence.

<p>Mathieu Dormaels ICOMOS Canada</p>	<p>Précise se prononcer au nom de ICOMOS Canada, une organisation internationale non gouvernementale qui œuvre dans la conservation du patrimoine depuis 1964, qui regroupe des experts et expertes dans plus de 130 pays dans le monde et qui intervient notamment comme organisme consultatif auprès de l'UNESCO pour l'analyse et le suivi de la conservation des sites du patrimoine mondiale culturelle. La division canadienne d'ICOMOS existe depuis près de 30 ans et suit l'évolution du patrimoine partout au Canada et particulièrement à Montréal. / Remercie pour la présentation du bilan et souligne que le fait de rendre ce genre de présentation publique leur apparaît fondamental et qu'ils souhaitent que la Ville de Montréal puisse poursuivre dans ce type d'action et dans sa volonté de préserver et de connaître mieux le patrimoine montréalais. / Soulève que dans l'optique des recommandations et déclarations internationales notamment la recommandation sur les paysages urbains historiques adoptée par l'UNESCO en 2011, on vise à promouvoir une vision plus globale et holistique du patrimoine urbain en mettant celui-ci en connexion directe avec son environnement, avec le reste de la cité et de la métropole et avec les pratiques et usages des habitants et habitantes. / Demande comment, dans ce plan et à l'avenir, est prise en compte cette intégration du patrimoine dans le reste de la Ville et de son développement et notamment à l'échelle métropolitaine où la Ville a un rôle de leadership à jouer en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine. / Mentionne que la division canadienne d'ICOMOS est à la disposition de la Ville pour contribuer, à la mesure de ses possibilité et de son expertise, à la mise en valeur et au développement de nouveaux outils.</p>
--	--

M. Jocelyn Pauzé fait ensuite la lecture de questions et commentaires du public selon l'ordre de réception au moyen du formulaire web.

<p>Citoyenne ou citoyen</p>	<p>Questions / commentaires</p>
<p>Nicole Corrado</p>	<p>Veuillez sauver les anciennes églises et autres bâtiments patrimoniaux. Elles sont belles et ne peuvent être remplacées. Sauver les bâtiments anciens est le meilleur pour l'environnement car il économise les ressources et correspond à l'économie circulaire. Et il y a des églises qui cherchent des bâtiments permanents, comme la Sainte Trinité méthanienne ghanéenne.</p>
<p>Stefano Marrone</p>	<p>Le patrimoine religieux est un élément constitutif de l'identité montréalaise et de notre histoire. La restauration d'une église représente souvent une lourde charge pour la fabrique, propriétaire de l'église. C'est pourquoi les initiatives en faveur de location des lieux (sous-sol, presbytère, stationnement etc) doivent être encouragées, dans la mesure où elles permettent de les valoriser, de les faire vivre autrement, voire de leur redonner vie. De devenir à nouveau un lieu de rassemblement pour les communautés. Cependant, il faut rappeler que la réglementation municipale confère aux lieux de culte un usage spécifique au culte, privant ainsi ces lieux qui autrement auraient les fonds nécessaires à leur entretien. Dans une optique de concertation et de mobilisation est-il possible de coordonner nos efforts avec toutes les parties prenantes municipales ? Comment pouvez-vous nous soutenir adéquatement dans cet effort de préservation dans un véritable dialogue mais surtout dans une recherche de solution constructive pour ces lieux ?</p>

Jean-François Roy	Notre question est suivie d'un commentaire. Question : Pourquoi les Sites patrimoniaux déclarés, comme le Site Patrimonial du Mont-Royal et le Site Patrimonial du Vieux-Montréal n'ont-ils pas été intégrés au plan d'action en patrimoine 2017-2022 ?
Les Amis de la montagne	Commentaire : Si cette question préoccupe la Ville de Montréal, Les Amis de la montagne ont un intérêt à participer aux réflexions concernant l'inclusion des Site patrimoniaux déclaré à un plan d'action en patrimoine renouvelé.
Denise Caron	Mon questionnement La plupart des études à caractère patrimonial ne sont pas accessibles au public, qu'elles soient commandées par les arrondissements, les services centraux ou tout autre organisme attaché à la Ville. Ce faisant, la Ville retient intentionnellement la diffusion des connaissances contenues dans ses études. Ma question La Ville sait-elle quels services ou autres et dans quel contexte la décision de commander une étude est prise, combien et quels types d'études patrimoniales sont commandées par année, et pourquoi la Ville ne publie que rarement les études à caractère patrimonial, bien qu'elle dise dans ses politiques vouloir diffuser la connaissance.

M. Jocelyn Pauzé remercie toutes les personnes qui ont pris le temps de poser leurs questions.

6. Période de questions et commentaires des commissaires

M. Jocelyn Pauzé invite ensuite ses collègues à prendre la parole pour poser leurs questions ou faire des commentaires.

Commissaires	Questions / commentaires
Dimitrios Jim Beis	Félicite la Division du patrimoine pour le bilan et les services et arrondissement pour les efforts mis dans la réalisation du plan d'action alors que les conditions de réalisation du plan était loin d'être optimal. / Souligne, qu'à son avis, le programme a été chamboulé par les directives de Québec concernant l'inventaire. / S'interroge à savoir si le Service a reçu le soutien nécessaire de la part de l'Administration pour la réalisation du plan. / Mentionne que la réponse du Service au sujet de la reconduite du plan est claire. / Estime qu'il y a quelques avancées, mais que pour les raisons évoquées, beaucoup d'actions ont été mises de côté pourtant le plan d'action visait à l'époque à remédier la situation du patrimoine jugée déjà préoccupante par cette même commission. / Considère que nous perdrons, si c'est pas reconduit, notre outil principal de mise en œuvre de la Politique de patrimoine définie en 2005. / Demande, concernant le rapport de la Vérificatrice Générale où on parle d'entretien et d'occupation, si l'on peut avoir un portrait précis des inspecteurs dans les arrondissements. Il note le rehaussement des amendes prévu depuis l'adoption en mai 2023 du projet de règlement sur l'entretien des bâtiments vacants, mais les arrondissements, de ce qu'il en sait, n'appliquent pas les ordonnances contre les propriétaires en

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs
et au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3770 – Télécopieur : 514 872-5655
www.ville.montreal.qc.ca/commissions

	<p>infraction. / Demande s'il y a un problème de nombre d'inspecteurs disponibles pour effectuer les inspections et s'il y a effectivement un problème, quelles sont les solutions mises de l'avant par la Ville pour remédier à cette pénurie ?</p>
<p>Anne-Marie Sigouin</p>	<p>Remercie pour la présentation et la somme colossale de travail réalisé dans les quatre années de mise en oeuvre du plan d'action. / Considère qu'il était important de réitérer en début de présentation que ce travail s'est fait en concertation avec la société civile. / Mentionne siéger sur cette Commission depuis 2013 dont au moment de l'élaboration du plan adopté en 2017. Il y avait eu à ce moment-là cinq séances de dépôt de mémoires en plus des opinions écrites et des entretiens du printemps 2016. Il y a eu une belle participation de la société civile pour l'élaboration du plan. / Dit vouloir mettre l'emphase sur l'importance des parties prenantes pour la mise en oeuvre du plan également. Il n'y avait pas de plan de mise en oeuvre comme tel, mais la présentation de ce matin illustre bien tout le travail qui a tout de même pu être accompli. / Estime que la suite doit également se faire en partenariat avec les citoyens et citoyennes, les groupes associatifs, les chercheurs et chercheuses, les sociétés d'histoires et mettre à profit toutes leurs connaissances tout en les soutenant en ce sens parce que l'objectif est de doter la Ville d'outils qui font une différence dans la mise en valeur et la préservation du patrimoine montréalais. / Mentionne que le plan d'action en patrimoine visait le patrimoine bâti montréalais mais également le patrimoine vivant ou immatériel et qu'il y a deux outils qui lui apparaissent essentiels dans les mesures de protection et de mise en valeur et qui sont inclus dans le Cadre d'intervention en reconnaissance adopté par la Ville en août dernier. Le travail est commencé, le comité consultatif en reconnaissance a été constitué et cela va porter des fruits. La citation et l'identification sont deux outils essentiels à son avis pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine et on doit se donner les moyens d'avancer encore plus fortement dans ce sens-là. / Reconnaît que oui bien sûr, le nerf de la guerre en protection du patrimoine, c'est souvent le financement, mais estime que la Ville a posé un geste fort avec la révision du règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments vacants, on est venu donner plus de force à ce règlement et son application va faire une différence selon elle. / Souligne que l'entretien est important, notamment pour les raisons évoquées en lien avec la transition écologique, le bâti existant on veut le préserver, on veut qu'il conserve ses vocations ou lui en donner de nouvelles. Il constitue un potentiel énorme par rapport à tous les besoins qu'on identifie à la Ville de Montréal au niveau socio-économique et culturel. Au niveau de l'entretien, c'est très important d'avoir ça en tête et de travailler en concertation avec la société civile pour élaborer les projets et les moyens de mise en oeuvre. / Estime que dans la section défis et constats du bilan, on voit se dessiner, d'après elle, les prochains outils et initiatives de mise en oeuvre et de préservation des patrimoines. / Conclut en soulignant avoir bien hâte de connaître la suite.</p>
<p>Maeva Vilain</p>	<p>Remercie pour le travail colossal de réflexion à la fois pour la mise en oeuvre du plan et le bilan fait aujourd'hui. / Rappelle à quel point la préservation du patrimoine est un travail collectif, sur lequel la Ville doit évidemment jouer un rôle de leadership, mais ça concerne tout le monde, que ce soit les propriétaires privés de bâtiments, le gouvernement du Québec, le milieu des affaires et l'archevêché, pour en nommer que quelques un. La Ville assure un rôle de leadership, mais il faut qu'elle continue de travailler avec ses partenaires. / Remercie également le Service d'avoir rappelé l'importance d'une vision de défense du patrimoine dans l'importance qu'on attache à la transition écologique, ce sont deux sujets imbriqués. / Souligne suivre de près l'évolution du Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM). / Remercie le service de nous rappeler que ce sera le prochain grand rendez-vous notamment avec les partenaires qui sont dans la salle aujourd'hui et qui ont à cœur la préservation du patrimoine. / Invite ces partenaires à suivre le</p>

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs
 et au Bureau de la présidence du conseil
 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5
 Téléphone : 514 872-3770 – Télécopieur : 514 872-5655
www.ville.montreal.qc.ca/commissions

	dossier du PUM avec attention, il y a des consultations qui se font et continuent à se faire par rapport au PUM. / Appelle à continuer à travailler ensemble là-dessus parce que le PUM est un jalon important de planification jusqu'en 2050, c'est un prochain rendez-vous essentiel.
Marie Potvin	Remercie pour la présentation. / Estime que c'est excitant pour le futur de Montréal. / Mentionne que la toponymie l'intéresse beaucoup. / Estime qu'il y a aussi le Mont Royal qui est intéressant et qu'il vaut la peine de le mettre de près parce que c'est le futur pour les jeunes aussi qui vont être respectueux de la nature. Ce sont tous des éléments qui sont importants. / Demande si le programme IMPACTE fonctionne bien et quelles sont les pistes d'améliorations.
Jocelyn Pauzé	<p>Souligne que beaucoup de choses ont été dites de la part de ses collègues commissaires et dans la salle et également de la part des groupes et citoyens et citoyennes. / Remercie pour la qualité du travail réalisé qui est impressionnant. / Souligne que de son point de vue, ce qui est encore plus impressionnant est de voir la somme des partenaires qui ont été impliqués dans la réalisation de tous ces travaux. Que ce soit au niveau des partenaires montréalais mais également de l'ensemble des services centraux et des arrondissements qui ont été impliqués de près ou de loin dans la réalisation de toutes ces actions. Cela démontre comment le patrimoine est pour nous une force transversale au sein de la métropole, de notre fonction publique et de notre administration. Considère que c'est quelque chose d'important à relever. / Mentionne que pour l'ensemble des personnes ici, le patrimoine est important, on se l'approprie au quotidien, c'est quelque chose avec lequel on vit dans nos quartiers et dans nos rues. / Demande comment on compte faire en sorte que la population montréalaise s'approprie davantage l'importance du patrimoine dans les prochaines années, avec les démarches que nous connaissons qui sont mises en branle et vont se poursuivre notamment avec l'arrivée du PUM qui est une première étape comme il a été bien dit. Comment on compte mettre de l'avant davantage de stratégies pour faire en sorte que la population s'approprie davantage l'importance du patrimoine, mais aussi particulièrement pour les jeunes. Comment faire en sorte que nos jeunes s'intéressent au patrimoine, à son importance de ce que cela a été, au niveau historique du passé, mais également pour ce que ça peut devenir dans le projet de ville que nous avons toutes et tous ensemble.</p> <p>Mentionne, qu'en résumé, ce que le Service amène c'est l'innovation au niveau du patrimoine. / Relève comment à travers le plan d'action en patrimoine, la Ville a trouvé le moyen d'innover à différents moments dont récemment avec le Cadre de reconnaissance qui a été mis en place. / Souligne le leadership à travers cette démarche, de la Mairesse, de Mme Alneus et des services qui se sont appropriés cette démarche. / Souligne également le leadership en lien avec la préservation du patrimoine vert, comme le Grand parc de l'ouest notamment, qui nous pousse à innover pour la suite des choses au niveau patrimonial. / Estime que ce que le Service indique s'inscrit également de ce côté-là.</p>

M. Jocelyn Pauzé invite ensuite les personnes élues présentes dans la salle à prendre la parole pour poser leurs questions ou faire des commentaires.

Personne élue	Questions / commentaires
---------------	--------------------------

Chantal Rossi

Félicite pour le dépôt du bilan. / Mentionne que c'était un plan d'action qui lui tenait particulièrement à cœur étant donné les fonctions qu'elle occupait au moment où le plan d'action a été mis en place. / Souligne qu'effectivement Montréal est la ville au 100 clochers, c'est la réputation qu'elle a. / Estime que dans l'élaboration de ce que pourront être les partenariats à cet effet, ce sera important de conserver, bien qu'on ne pourra pas nécessairement conserver la mission du bâtiment, et préserver le volet architecture des églises quand elles passent dans les mains d'un promoteur, dans les réflexions qu'il aura à faire dans les partenariats. S'assurer de préserver le volet architectural de nos églises, c'est très représentatif de Montréal. / Soulève qu'à la page 22 de la présentation du bilan, on parle d'incitatif à la restauration et à la préservation et se dit un peu inquiète de voir qu'il y a eu 79 subventions pour un 1,2 M \$, ce qui fait une moyenne de 15 000\$ par projet. On sait ce que ça coûte pour faire de la restauration patrimoniale et elle ne considère pas que c'est un incitatif parce que les propriétaires auront énormément à déboursier. C'est la même chose pour le deuxième volet, 151 subventions totalisant 14,1 M \$ pour une moyenne de 92 000\$. / Demande s'il y a une prévision d'augmentation des budgets et des subventions pour que ça devienne vraiment un incitatif. / Se questionne et se dit surtout inquiète quand on dit qu'on n'a pas pris la décision si le volet patrimonial passerait au niveau du PUM ou si un plan serait reconduit. Si ça passe au niveau du PUM, elle aurait peur que le volet patrimonial soit décalé dans d'autres projets et qu'on perde encore plus. / Demande s'il est prévu d'augmenter ces sommes-là pour que ces subventions deviennent vraiment des subventions incitatives.

7. Clôture de l'assemblée

M. Jocelyn Pauzé cède la parole à Mme Ericka Alneus pour un mot de clôture.

Mme Ericka Alneus souligne deux éléments pour conclure. Le premier est celui du réflexe patrimoine, le fait qu'on se l'approprie comme le réflexe culture parce que c'est au cœur de l'existence des communautés. Elle souligne également l'existence du programme Patrimoine montréalais qui est une opportunité exceptionnelle pour les organismes de parler patrimoine et de le partager avec les citoyens et citoyennes de tous les âges. Elle souhaite également réitérer l'invitation pour la Politique de développement culturel où le patrimoine sera abordé. On voit un travail de tous les services en collaboration avec la Division patrimoine pour que l'administration s'assure qu'on est un réflexe patrimoine. Elle conclut en soulignant que le « patrimoine ça se célèbre » et en invitant tout le monde au cinquième anniversaire de Patrimoine en fête qui aura lieu à Montréal-Nord le 23 septembre prochain et dont la programmation rend justice au patrimoine bâti mais aussi au patrimoine vivant et immatériel d'un arrondissement qui est très important dans le tissu social. Le patrimoine c'est une opportunité, c'est un potentiel et ça se célèbre.

Le président remercie Mme Ericka Alneus pour son mot de clôture et mentionne que celui-ci rappelle la question de la transversalité du patrimoine au sein des équipes administratives et le fait que le patrimoine est au cœur de toute la question culturelle.

M. Jocelyn Pauzé joint sa voix à celles de ses collègues pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à assurer la bonne marche de cette étude publique. Il remercie le Service de l'urbanisme et de la mobilité et leurs partenaires des services centraux et des arrondissements, le soutien technique et la logistique, les collègues de la Commission, les coordonnatrices, les participants et participantes et les partenaires dont les commentaires précieux sont bien pris en considération pour la suite.

M. Jocelyn Pauzé rappelle que tous les détails en lien avec cette étude publique sont disponibles sur la [page dédiée](#).

L'ordre du jour étant épuisé, sur une proposition de Mme Anne-Marie Sigouin appuyée par Mme Maeva Vilain, la séance est levée à 11h55.

APPROUVÉ LE : 30-10-2024

ORIGINAL SIGNÉ

Jocelyn Pauzé
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Mélissa Côté-Douyon
Coordonnatrice - soutien aux
commissions permanentes